



Romain Dumas

Maître de conférences-Habilité à Diriger des Recherches (HDR) en Droit privé ;
Vice-Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Limoges (FDSE)
en charge de la recherche et de l'innovation ;
Directeur-adjoint du CREOP (UR 15561)

PRINCIPAUX TITRES ET DIPLÔMES

-**Habilitation à Diriger des recherches** en Droit privé et sciences criminelles (2017). Mémoire d'HDR intitulé : « Réflexions prospectives sur le renouvellement des sources et des pratiques encadrées en droit des affaires » (chargé de suivi en habilitation : M. Bayle, Pr à l'Université de Limoges) ;
-**Qualification aux fonctions de Maître de conférences** (2006), CNU, section 01, Droit privé et Sciences Criminelles ;
-**Doctorat en Droit privé**, nouveau régime (2005). Thèse intitulée : « Essai sur la fondamentalisation du droit des affaires » (sous la dir. de E. Garaud, Pr. agrégé de Droit privé à l'Université de Limoges). Mention très honorable avec les félicitations unanimes du jury, coll. Logiques juridiques, L'Harmattan, 2008.

PRINCIPALES RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES

-**Vice-Doyen de la FDSE, en charge de la recherche et de l'innovation** depuis juillet 2023 ;
-**Directeur adjoint** de l'équipe de recherche CREOP depuis 2018 ;
-**Membre du Comité de lecture** de la Revue Des droits et Libertés Fondamentaux (RDLF), revue en ligne dirigée par le Professeur Xavier Dupré de Boulois (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne) ; depuis 2014.

RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES

-**Responsable du DUEJ** (Diplôme Universitaire d'Expertise Judiciaire) depuis 2016 ;
-**Responsable des PPP** (Projet Personnel et Professionnel), filière AES à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Limoges depuis 2016 ;
-**Responsable** de la deuxième année de DUT Techniques de commercialisation en alternance, IUT de Figeac, Université de Toulouse II (2010-2013).

RESPONSABILITES INSTITUTIONNELLES

-**Vice-Doyen de la FDSE, en charge de la recherche et de l'innovation**, participation aux Conseils de Gestion de la FDSE et à la Commission recherche de l'Université de Limoges en tant que représentant permanent du Doyen.
-**Membre élu de la Commission d'expertise groupe A** (Droit-Economie-Gestion) de l'Université de Limoges, section 01 (Droit privé et sciences criminelles) de 2017 à 2022 ;
-**Membre élu du Conseil d'administration**, IUT de Figeac (2010-2013) et du Conseil de département Techniques de commercialisation, IUT de Figeac (2010-2013).

PUBLICATIONS (2017-2024)

▪ **Reuves scientifiques à comité de lecture**
R. Dumas (2024). Majoration du revenu imposable pour non-adhésion facultative à un organisme : atteinte disproportionnée au droit de propriété du contribuable de bonne foi, Revue Trimestrielle des Droits de l'Homme/Anthémis (RTDH), 1 juil. 2024, 14 pages.

R. Dumas (2023). Brèves réflexions sur l'acceptabilité des revirements de jurisprudence de la Cour de cassation avec effet immédiat, au regard de l'évolution du droit des obligations, *Revue Lamy Droit Civil (RLDC)*, 1 oct. 2023, 7 pages.

R. Dumas (2023). L'exécution forcée d'une promesse unilatérale rétractée par le promettant : quand la Chambre commerciale explicite la rétroactivité de son revirement, *Revue Lexbase Droit privé*, 20 avr. 2023, 8 pages.

R. Dumas (2018). Les MARD (modes alternatifs de résolution des différends) au prisme des droits fondamentaux substantiels, *Revue des Droits et Libertés Fondamentaux (RDLF)*, chron. n°1, 2018, 18 pages.

<http://www.revuedlf.com/droit-fondamentaux/les-mard-modes-alternatifs-de-resolution-des-differends-au-prisme-des-droits-fondamentaux-substantiels/>

R. Dumas (2017). Les interactions entre le renouvellement des sources et les pratiques encadrées en droit des affaires, *Revue de la Recherche Juridique-Droit prospectif (RRJ)*, n°3, 2017, 45 pages.

▪ **Ouvrages et chapitres d'ouvrages**

R. Dumas (à paraître en 2024). L'efficacité des procédures préventives (mandat ad hoc, conciliation) dans la lutte contre les défaillances d'entreprise à l'aune des MARD et des droits et libertés fondamentaux, In *Les éclairages réciproques du droit et des sciences de gestion sur les concepts de la défaillance entrepreneuriale*, actes du 6^{ème} colloque interdisciplinaire sur la défaillance d'entreprise, L'Harmattan.

R. Dumas (2024). Raison d'être : vers une société à mission et un modèle d'affaires durable. Actualité de la question en droit français des sociétés. In *Durable ou soutenable ? Regards croisés Droit et gestion sur le développement soutenable*, PULIM.

R. Dumas (2023). Préface de la thèse d'Omar Kafi Cherrat, *la collectivisation des recours en droit de la consommation. Aspects internes et internationaux*, Mare et Martin (thèse soutenue au CREOP).

R. Dumas (2023). Fiches sur les Modes Alternatifs de Résolution des Différends (MARD), Ellipses. Rédaction complète de l'ouvrage.

R. Dumas (2022). Rédaction de l'entrée « Entreprise », In *Dictionnaire des Droits de l'Homme*, C. Laurent-Boutot, Y. Lécuyer et D. Tharaud (dir.), Pédone.

R. Dumas (2022). Rédaction de l'avant-propos de la thèse de Nabil Mounir, *La liberté d'expression publicitaire. Réflexions critiques*, L'Harmattan (thèse soutenue au CREOP).

R. Dumas (2021). La fondamentalisation du droit des sociétés : bilan et perspectives. In *Rencontres multicolores autour du Droit. Mélanges en l'honneur du Professeur Deen Gibirila*. Ch. Lebel, C. Malecki, M.A. Rakotovahiny, K. Rodriguez et M.C. Sordino, PU Toulouse 1 Capitole.

R. Dumas (2020). Les difficultés des PME-TPE au regard des pratiques anticoncurrentielles. In *Les difficultés des petites entreprises : regards croisés droit et gestion*. A. Rivet et G. Yildirim (dir.), coll. Droit privé et sciences criminelles, L'Harmattan.

R. Dumas (2019). Regards d'un juriste sur le thème « Médiation et entreprises ». In *Médiation et entreprises : regards croisés droit et gestion*. G. Yildirim, I. Sauviat et R. Dumas (dir.), coll. Droit privé et sciences criminelles, L'Harmattan.

ACTIVITES D'ENCADREMENT DOCTORAL, JURY DE THESE ET D'HDR

<p style="text-align: center;">Encadrement de thèses</p>	<p style="text-align: center;">2</p>	<p>-Christelle Eléore : <i>Les MARD en droit des affaires</i>, en co-direction avec G. Yildirim (Pr de Droit privé à l'Université de Limoges) depuis févr. 2016 ; soutenance programmée le 18 déc. 2024.</p> <p>-Jhonny Duplan : <i>De la vulnérabilité à la détresse du chef d'entreprise, essai d'analyse entre son statut juridique et son statut social</i>, en co-direction avec M. Bayle (Pr émérite à l'Université de Limoges) depuis oct. 2019.</p>
<p style="text-align: center;">Thèses soutenues</p>	<p style="text-align: center;">2</p>	<p>-Nabil Mounir : <i>La liberté d'expression publicitaire : réflexions critiques</i>, en co-direction avec F. Marchadier (Pr agrégé de Droit privé à l'Université de Poitiers).</p>

		<p>Thèse soutenue le 16 déc. 2020 devant le jury composé de : M. Bayle (Pr émérite à l'Université de Limoges, Président), L. Arcelin (Pr de droit privé à l'Université de la Rochelle, rapporteur) et Th. Hochmann (Pr agrégé de droit public à l'Université Paris-Nanterre).</p> <p>-Omar Kafi-Cherrat : <i>La collectivisation des recours en droit de la consommation : aspects internes et internationaux</i>, en co-direction avec F. Marchadier.</p> <p>Thèse soutenue le 30 novembre 2021 devant le jury composé de : L. Usunier (Pr agrégée de Droit privé à l'Université de Cergy-Pontoise, Présidente et rapporteure), N. Sauphanor-Brouillaud (Pr agrégée de droit privé à l'Université de, rapporteure), Rudy Laher (Pr agrégé de Droit privé à l'Université de Limoges, assesseur) et Maria-José Azar-Baud (MCF-HDR en droit privé à l'Université de Paris-Saclay, assesseure).</p>
<p style="text-align: center;">Jury de thèses</p>	<p style="text-align: center;">1</p>	<p>-Cyrille Semako LIGAN : <i>Favoriser la culture du règlement amiable des différends. Etude du droit béninois</i>, sous la direction de R. Laher (Pr agrégé de Droit privé à l'Université de Limoges), soutenue le 27 juin 2024. Membre du jury en qualité d'assesseur.</p>